magazine
INFOS Saint-Martin

N° 385 Septembre 2026



P 8

La Fiest'Assos revient le 5 septembre !

Conseil municipal



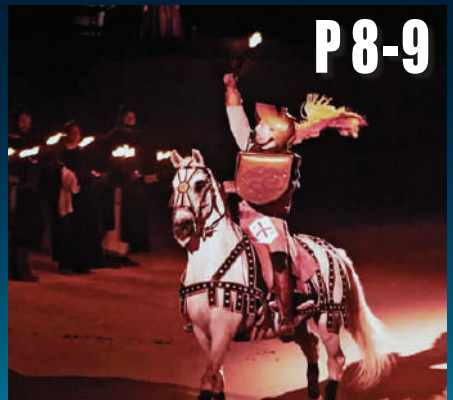
P 5

Votre avis compte !



P 6

Une rentrée animée



P 8-9


© Michel SERRA

Lors de la remise du label Écodéfis aux artisans saint-martinois (voir page 7)

Sommaire

4 à 5 **C'est d'actu**

Une Autorisation Spéciale d'Absence pour les agents municipaux également sapeurs-pompiers volontaires

Retour sur les délibérations du Conseil municipal du 2 juillet

6 à 7 **Zoom sur**

Les services de l'État mobilisés contre l'habitat indigne

Quel avenir pour la piscine municipale ?

Des artisans saint-martinois récompensés par le label Ecodéfis

8 à 9 **Vivre ensemble**

Les grands rendez-vous du mois de septembre



10 **Portrait**

Sophie Oulès


© Valérie Farine

15 à 21 **Retour en images**

22 à 23 **Agenda**



Les 19 et 20 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'association Photopassion expose avec 7 clubs invités.

Services

Numéros utiles :

Mairie.....04 90 47 17 29
Astreinte funéraire06 17 96 05 63
(lorsque la mairie est fermée)
Bureau d'Information Touristique.....04 90 47 98 40
Maison des Associations 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen04 90 47 95 68
Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen...04 90 47 38 81
CCAS.....04 90 47 00 17
Médiathèque04 90 47 27 49
Espace Multimédia.....04 90 47 95 56
Maison de la Crau04 90 47 02 01
CDC.....04 90 47 06 80
Centre Social Les Oliviers.. 04 86 52 03 30
Crèche les Lutins04 90 47 95 63
Crèche les Petits Pas04 90 47 95 62
Ifac / Pôle Jeunesse04 90 47 95 55
Radio Soleil FM 04 90 47 15 26
Police Municipale04 90 47 95 52
Gendarmerie.....04 90 47 25 11
Centre de Secours.....18 ou 15 ou 04 90 54 54 90
Médecin de garde.....15
Centre médical 7/7, situé rue de la Laure. Consultations tous les jours sans rendez- vous de 9h à 22h.
Site Internet : www.permanences.fr

Dentiste de garde0 892 566 766 (dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde.....04 90 47 35 34 ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24 pour les urgences équines et des animaux de rente)

Pharmacies de garde

Pour les dimanches et jours fériés, les gardes se tiennent de 8h à 20h. Pour les nuits, la garde débute à 20h.

Trouver la pharmacie de garde

Les dimanches, jours fériés et les nuits, vous avez désormais trois possibilités de connaître la pharmacie de garde la plus proche :
- sur le site https://www.3237.fr ;
- en téléchargeant l'application gratuite "lepharmacien" ;
- en composant le 3237 (0,35 €/min).

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Protocole afin d'être conviés à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.
Contacts : 04 90 47 17 29, poste 6419
protocole@stmartindecrau.fr

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN** : 1636-1652
Éditeur, directeur de la publication et de la rédaction : Séverine Dellanegra
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier, Aurélie Faure et Emilie Guigon
Tél. : 04 90 47 98 42 - **Email** : communication@stmartindecrau.fr - **Maquette** : Denis Leclerc
Photos : Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : IMP'ACT Imprimerie, 5911 Rte de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres
Distribution : association ACTUS - **Tirage** : 7 500 ex.

édito

"Notre priorité : vous informer sans délai, en complément de ce que nous publions déjà sur notre application mobile et notre page Facebook."


Séverine DELLANEGRA

Maire de Saint-Martin-de-Crau

Protéger, agir, préparer l'avenir

Chères Saint-Martinoises,
chers Saint-Martinois,

Cet été aura été particulièrement chaud et éprouvant. Face aux départs d'incendies qui ont touché notre commune, je remercie chaleureusement les équipes de secours et notre personnel de mairie. Parmi eux, nos policiers municipaux mais aussi des agents qui ont la double casquette de sapeurs-pompiers volontaires. Leur engagement au service de tous force le respect (NDLR : voir les pages 4 et 10).

Mes pensées vont aussi vers la Gironde, lourdement impactée par les feux. En réponse à l'appel de l'Association des Maires de France, j'inscrirai le vote d'une aide financière d'urgence à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

Face aux vagues de chaleur successives, plusieurs quartiers ont par ailleurs subi des épisodes de coupures d'électricité, essentiellement causées par des températures extrêmes sous terre. D'autres pannes peuvent survenir pour d'autres motifs, mais sachez que même si la Mairie n'est pas habilitée à intervenir sur le réseau, nous travaillons depuis plusieurs mois avec Enedis et suivons la situation de près pour obtenir des solutions durables.

Au vu des évènements de ces derniers mois, j'ai demandé à mon administration de travailler sur un outil de diffusion de SMS directement sur vos téléphones en cas de déclenchement de notre Plan Communal de Sauvegarde (cellule de crise de la commune). Sur ce projet, nos services travaillent en collaboration avec le CYPRES. Notre priorité : vous informer sans délai, en complément de ce que nous publions déjà sur notre application mobile et notre page Facebook, qui a franchi le cap des 15 000 abonnés et enregistré 1 508 000 vues sur la période du 9 juillet au 13 août.

Un autre projet important est celui du devenir de la piscine municipale. Nous avons lancé la concertation pour en faire un lieu de vie moderne et sobre en énergie. D'autres temps d'échanges et moyens de consultation seront déployés très prochainement afin de co-construire son évolution avec vous. À ce sujet, je rappelle que les courtes fermetures inopinées répondent à des obligations réglementaires d'hygiène, garantissant la sécurité sanitaire de tous.

Enfin, l'heure de la rentrée scolaire approche. À tous les élèves, enseignants, parents et agents de nos écoles, je souhaite du fond du cœur une excellente année scolaire 2026-2027, riche en épanouissement et en réussite. Cette rentrée concrétise nos engagements. De nombreux élèves découvriront des écoles en travaux ou déjà rénovées au travers de notre ambitieux "Plan Écoles", rendu possible par un investissement de plus de 5 millions d'euros et l'aide du Conseil Départemental.
Ce chantier s'achèvera en fin 2026, concrétisant une promesse de campagne. Tout est organisé pour ne pas perturber la scolarité et garantir la sécurité des enfants.

Mais cette rentrée est aussi celle de la vie associative, avec notamment la reprise des activités sportives et de la saison culturelle. Et, du côté des manifestations, de grands rendez-vous vous attendent, comme la toute première Fête Médiévale. Pour ne rien rater, consultez les pages de ce journal et tenez-vous informés via nos outils numériques. Excellente rentrée à toutes et tous !

C'est d'actu

Face aux ravages des derniers incendies, un appel national a été lancé aux employeurs pour faciliter la mobilisation des sapeurs-pompiers volontaires (SPV). Dans ce cadre, la Ville a mis en place une Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) à destination des agents communaux concernés. Face à l'urgence, cette mesure est un choix fort qui permet le maintien intégral de leur rémunération, en complément de leurs indemnités d'engagement opérationnel.



Engagement

Soutenir la mobilisation des pompiers volontaires

Cet été, la France a été touchée par une vague d'incendies d'une gravité exceptionnelle, avec un bilan dramatique. Fin juillet, plus de 115 000 hectares étaient parcourus par les flammes à l'échelle nationale et des dizaines de milliers d'hectares étaient ravagées dans le Sud-Ouest, où plus de 220 000 personnes ont été évacuées !
Dans ce contexte, la solidarité interterritoriale était essentielle. La Ville, pleinement engagée aux côtés du SDIS 13, a répondu concrètement à l'appel à la mobilisation générale adressé aux employeurs de SPV en mettant en place une ASA exceptionnelle.
Ce dispositif a été utilisé pour la toute première fois le jeudi 30 juillet par une assistante de direction déployée en Gironde et dans le Var (voir notre portrait en page 10).
Mme le Maire précise : *"La solidarité entre nos territoires ne doit pas rester un mot creux. Derrière chaque crise, chaque incendie qui menace nos terres et nos habitations, il y a des hommes et des femmes qui s'engagent pour nous. Notre Collectivité a le devoir humain et moral d'être à leurs côtés, sans réserve. En facilitant l'engagement de nos agents municipaux comme pompiers volontaires, sans que cela ne pèse sur leur quotidien, nous faisons un choix simple et concret : celui du bon sens, de la protection de nos habitants et de la reconnaissance du volontariat."*
Au nom de toute la Commune, elle souhaite aussi adresser sa *"profonde gratitude à l'ensemble de nos pompiers, professionnels et volontaires, sans oublier nos anciens sapeurs-pompiers, qui se mobilisent avec tant de cœur pour assurer le soutien logistique. Cette solidarité prend aujourd'hui un visage particulièrement douloureux. Nous pensons avec émotion à la famille, aux proches et aux camarades du Sergent Laurent Manson, sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Saint-Étienne-du-Grès, qui a perdu la vie fin juillet, en mission. Ce drame touche en plein cœur toute la grande famille de la sécurité civile et nous rappelle le prix du courage. À tous ses frères et sœurs d'armes, la Ville adresse son soutien le plus sincère et le plus chaleureux."*

Paroles d'agents municipaux

À ce jour, six agents sont potentiellement concernés par l'ASA mise en place par la Mairie, dont trois ont accepté de revenir sur leur engagement : Sophie Oulès (dont le parcours est retracé en page portrait), Sylvie Dupuy et Ludovic Biémont.
Sylvie a rejoint la mairie en 1995, comme Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM). Il y a trois ans, elle a décidé de s'engager en tant que SPV au Centre de Secours de Maussane / Vallée des Baux. *"J'ai été incorporée en 2023, j'avais alors 56 ans. Je pensais être trop âgée pour me lancer. Mais non ! Poussée par les encouragements d'une amie, j'ai passé les tests, suivi les formations nécessaires et je suis aujourd'hui chef d'équipe, avec le grade de Caporal (…). On a besoin de volontaires pour nous rejoindre. Mon fils de 33 ans, cheminot, a franchi le pas il y a un an (…). Tous les profils sont les bienvenus si on a la motivation, l'esprit d'équipe et de cohésion (…). Il faut aussi accepter ce que représente la vie de caserne, ne pas rechigner à passer le balai et la serpillère, par exemple."*
De son côté, Ludovic, ancien militaire de 46 ans, a été recruté en 2016 comme technicien aux Espaces Verts. Fort de son expérience et poussé par son envie de servir, il a entamé les démarches *pour être incorporé au sein du Centre de secours de Saint-Martin-de-Crau. "J'attendais d'être convoqué pour passer les tests sportifs, mais je viens de me faire une mauvaise déchirure musculaire. J'avais hâte, mais je ne pourrai pas les passer avant d'être complètement remis de cette blessure".*







Vie municipale

Un été actif

Lors du Conseil municipal du 2 juillet dernier, huit délibérations étaient soumises au vote des élus. Parmi les décisions adoptées à l'unanimité : l'adhésion au système national d'enregistrement des demandes de logement social, un partenariat avec la Maison des Adolescents 13Nord et la création d'un Relais Petite Enfance communal. La séance s'est achevée sur un dossier majeur : le projet de ligne à très haute tension (THT) entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent, sur lequel le Conseil Municipal a émis un avis défavorable.

En début de séance, les élus ont approuvé une **convention entre la Commune et le Préfet des Bouches-du-Rhône** permettant au Centre Communal d'Action Sociale de devenir service enregistreur du Système national d'enregistrement (SNE) des demandes de logement locatif social. Cette convention est destinée à faciliter les démarches d'accès au logement, avec davantage de proximité et un meilleur accompagnement.
Les élus ont également approuvé **l'adhésion de la Commune à la Maison des Adolescents** Nord Bouches-du-Rhône (MDA 13Nord), à compter du 1er septembre. Ce partenariat vise à renforcer la prévention et l'accompagnement des jeunes de 11 à 25 ans et de leurs familles. Les jeunes pourront bénéficier gratuitement et en toute confidentialité de services d'écoute, d'information et de prévention. Le dispositif prévoit aussi un soutien aux parents et des actions de prévention sur la commune. À compter du 14 septembre, une permanence hebdomadaire sera proposée, chaque lundi de 14h à 19h, place Georges Brassens, dans les anciens locaux de l'ADDAP13 (à proximité de l'accueil administratif d'ifac).
Autre évolution à venir : la **création d'un Relais Petite Enfance** (RPE) communal au 1er janvier 2027. Jusqu'à présent mutualisé avec Arles et Tarascon, et géré par le CCAS d'Arles, le service sera désormais directement piloté par la Ville afin de renforcer la proximité et de mieux répondre aux besoins locaux. Le futur RPE accompagnera les familles dans leurs recherches d'un mode d'accueil et les professionnels de la petite enfance dans l'exercice de leur métier.

THT : un avis défavorable unanime

Le projet de ligne THT a occupé une place centrale lors de cette séance du Conseil municipal. Les 33 élus présents, issus de la majorité et de l'opposition, ont émis à l'unanimité **un avis défavorable à la demande de déclaration d'utilité publique déposée par RTE**. Le projet prévoit la construction d'une ligne électrique aérienne à deux circuits de 400 000 volts entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent.
Si la Municipalité ne remet pas en cause les besoins énergétiques liés notamment à la décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, elle considère que le projet présenté ne permet pas, en l'état, d'évaluer suffisamment ses conséquences sur le territoire. Elle demande que soient approfondis ses impacts sur les paysages et le patrimoine de la Crau, la biodiversité et les espaces agricoles. Elle souhaite aussi que de véritables solutions alternatives soient étudiées.
Le 2 juillet, les élus de la majorité se sont rendus au Mas de Pernes, sur le domaine de la manade Albert Chapelle, et ont posé devant une banderole, marquant leur opposition au projet tel qu'il est présenté. Quelques heures plus tard, à l'issue du Conseil municipal, les élus de la majorité et de l'opposition se sont réunis devant l'Hôtel de Ville, autour de la même banderole. Une image destinée à témoigner de leur unité sur ce dossier.
La mobilisation s'est poursuivie le 15 juillet, au Mas de Pernes, sur une parcelle concernée par le projet. Un conteneur, dont la hauteur représente environ un cinquième de celle des futurs pylônes (qui pourraient atteindre 80 à 120 mètres), a été dressé afin de donner un aperçu des ouvrages envisagés. Cette simulation devait permettre de matérialiser leur impact potentiel dans les paysages de la Crau et de sensibiliser aux conséquences que la Municipalité redoute pour l'environnement, l'agriculture et l'attractivité du territoire.
Une cellule communale THT a également été créée afin de suivre le dossier. Elle s'est réunie, pour la première fois, le 4 août dernier.



Notez-le ! Un rassemblement démocratique et citoyen est prévu le **samedi 19 septembre**, à 18h30, au Théâtre Antique d'Arles. Soyez nombreux à vous mobiliser !
Plus d'infos sur : www.sos-camargue-tht.fr



L'État coordonne la Lutte contre l'habitat Indigne

À l'initiative des services de l'État, un comité opérationnel consacré à la lutte contre l'habitat indigne et insalubre s'est tenu en mairie, le 9 juin dernier, sous l'égide de la sous-préfecture d'Arles.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la Mission Inter-Services de Lutte contre l'Habitat Indigne (MISLHI), destinée à renforcer la coordination entre les services de l'État, les collectivités, l'Agence régionale de santé (ARS), les organismes sociaux et les acteurs de terrain.

L'objectif est d'améliorer le repérage des situations du mal-logement, d'harmoniser les procédures et d'assurer un meilleur suivi des dossiers. La MISLHI s'appuie notamment sur des comités opérationnels territoriaux, des commissions techniques et des instances de suivi chargés d'accompagner les communes dans leurs démarches et d'accélérer le traitement des situations les plus complexes.

Lors de cette réunion, les services de l'État ont rappelé le rôle central des maires, garants de la salubrité et de la sécurité publiques. Les communes interviennent notamment pour constater les désordres, engager les procédures adaptées et orienter les situations relevant de l'insalubrité ou de la non-décence des logements.

Un focus a été consacré au travail effectué sur Saint-Martin-de-Crau, que les services de l'État ont salué. Depuis 2022, 45 signalements liés au mal-logement ont été recensés sur la commune, dont 23 concernent le parc social. À ce jour, 10 dossiers restent en cours d'instruction.

Au niveau du département, ils sont au nombre de 12 208 (sur la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025).

Cette démarche partenariale vise à renforcer l'efficacité de l'action publique afin de garantir à chacun un logement digne, sûr et conforme aux exigences de salubrité.

L'avenir de la piscine se dessinera avec vous

Pour ce nouveau mandat, la Municipalité souhaite donner un nouvel élan à la participation citoyenne. Parce que votre avis compte, elle vous consultera sur les dossiers et projets susceptibles d'influer sur votre quotidien. Parmi eux : la rénovation de la piscine. Après la réunion publique qui a eu lieu cet été, un sondage est en préparation afin d'enrichir la réflexion des élus et techniciens sur les orientations à retenir.

Le 15 juillet, près de 80 personnes ont participé à la réunion publique consacrée à la rénovation de la piscine. Aux côtés de la Ville, le cabinet IPK Conseil, assistant à maîtrise d'ouvrage, a présenté la démarche et les premiers éléments du diagnostic.

Âgé de près de 50 ans, l'équipement nécessite d'importantes interventions techniques. Mais l'ambition va au-delà d'une remise en état : imaginer une piscine moderne, durable, performante sur les plans énergétique et environnemental, adaptée aux scolaires, associations, sportifs, familles et grand public.

Cette rencontre a permis d'ouvrir la concertation. Horaires élargis, lignes de nage, espaces pour les enfants et les familles, activités aquatiques, accessibilité, ombrage des extérieurs, maîtrise des tarifs ou sobriété énergétique : les premières contributions recueillies sur place et sur Facebook témoignent d'attentes diverses qu'il faudra prioriser et concilier.

La réflexion ne fait que commencer. Un sondage sera prochainement proposé pour que la piscine de demain réponde aux besoins des usagers actuels et futurs. Ces contributions nourriront les études en cours avant la définition des scénarios et le choix des orientations du futur équipement. L'objectif : construire ensemble la piscine de demain, avec une livraison envisagée à l'horizon 2030.



À retenir



© Michel SERRA

Les commerçants et artisans à l'honneur

Le 30 juin dernier, plusieurs personnalités du territoire étaient réunies à la salle Mistral pour remettre à 37 commerçants et artisans saint-martinois le label Écodéfis. Déployé par la Communauté d'agglomération ACCM, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMAR PACA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles (CCIPA), ce dispositif récompense les professionnels engagés en faveur de la transition écologique. Peu après, le 7 juillet, le savoir-faire local était de nouveau à l'honneur avec la distinction du menuisier Gilles Ricaud, dans le cadre du Trophée Stars et Métiers.

Après le succès de la première édition, lancée l'an dernière à Arles, la Communauté d'agglomération ACCM a renouvelé l'opération "Écodéfis des commerçants et artisans" en l'étendant à d'autres communes du territoire, à savoir Tarascon, Boulbon et Saint-Martin-de-Crau. Soutenu par l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce dispositif accompagne et met en lumière les entreprises qui adoptent des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Durant plusieurs mois, 68 commerçants et artisans de Saint-Martin-de-Crau, Tarascon et Boulbon se sont ainsi mobilisés pour intégrer des pratiques plus durables au sein de leurs activités. Leurs efforts ont été salués à l'occasion de deux cérémonies de remise des labels. À Saint-Martin-de-Crau, celle-ci s'est déroulée le 30 juin à la salle Mistral, en présence notamment de Patrick Chauvin, vice-président d'ACCM délégué au Commerce, Daniel Salenc, président départemental de la CMAR, Caroline Naddéo, vice-présidente de la CCIPA et Isabelle Charnoz, adjointe à l'Environnement de notre commune. Ensemble, ils ont félicité les 37 lauréats cravens pour leur engagement en faveur de l'environnement et leur contribution au dynamisme économique du territoire.

Trophée Stars et Métiers

Quelques jours plus tard, le 7 juillet dernier, c'est un autre artisan saint-martinois qui a été mis à l'honneur. Gilles Ricaud, compagnon menuisier et dirigeant de la Menuiserie des Alpilles, a reçu le Trophée Stars et Métiers dans la catégorie "transmission du savoir". Décernée par la CMAR PACA et la Banque Populaire Méditerranée, cette distinction récompense des artisans pour leur parcours, leur savoir-faire et leur engagement professionnel. Félicitations à tous nos lauréats !



Gilles Ricaud (en tee-shirt bleu), entouré de son épouse, de ses salariés et des personnes venues lui remettre son prix

Info travaux rentrée

Dans le cadre du Plan écoles et des aménagements de l'école maternelle du Logisson (agrandissement de la cour et création d'un dortoir), d'importants travaux ont été réalisés durant les vacances d'été. En raison de l'ampleur de ces chantiers, des adaptations temporaires pourront être mises en place jusqu'en novembre. Cependant, toutes les dispositions sont prises afin de garantir, dès la rentrée, l'accès aux établissements, ainsi que la sécurité et de bonnes conditions d'accueil pour les enfants. Une attention particulière sera notamment portée à l'hygiène et à la propreté des dortoirs et réfectoires.



Travaux de voirie

Plusieurs chantiers seront entrepris par la Municipalité **du 28 septembre au 27 novembre**. Ils concerneront la réfection de la chaussée rue des Manadiers (du n°1 au n°33 de l'impasse Ventadour), l'installation de glissières de sécurité en bois renforcé sur le boulevard du 8 mai ainsi que la reprise du trottoir et de la chaussée rue des Néfliers.

Pendant toute la durée des chantiers, les usagers sont invités à respecter les signalisations temporaires en vigueur et à faire preuve de prudence aux abords des zones de travaux.

Ces différents aménagements bénéficient d'une subvention de la Région Sud, dans le cadre de son dispositif d'aide aux communes.

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



La nouvelle saison est ouverte !

En septembre, les associations retrouvent leurs activités avec une énergie renouvelée. Nouveaux rendez-vous, nouveaux projets, nouvelles envies de partager… En complément des évènements portés par la Ville, elles sont prêtes à animer le territoire communal ! Découvrez, en avant-première, les temps forts qui donneront le ton de ces prochaines semaines.



Fiest'Assos

Samedi 5 septembre, de 10h à 17h, la Fiest'Assos investira les salles Mistral et Aqui Sian Bèn. Organisé par la Municipalité, ce rendez-vous incontournable s'inscrit cette année dans le cadre de l'opération nationale "Septembre Bouge". Il mettra en lumière la richesse de la vie associative locale. Près de 80 associations seront présentes pour accueillir le public et faire connaître leurs activités, au travers notamment d'initiations et de démonstrations. Ces dernières seront proposées sur le parking attenant aux deux salles.
Concernant le stationnement, il sera possible de se garer sur le parking de l'ancien Lidl, accessible pour l'occasion.



Bal des pompiers

Samedi 5 septembre, dès 19h sous la Grande Halle, la population est conviée à participer à une soirée festive, organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers. L'animation musicale sera assurée par DJ Mika, DJ Tonio et le groupe Alive. Food trucks et buvette sur place. Entrée : gratuite à 15 € selon l'âge.
Prévente chez les partenaires Krys optique, Obsession Jean's, le Verger de Retayon, le tabac Lou Cigaloun, ou en ligne sur le site Hello Asso.

Fête Médiévale

C'est la nouveauté de la rentrée ! **Les 12 et 13 septembre**, la commune accueille, pour la première fois, un village médiéval autour des arènes. Organisée par les Chevaliers des Terres d'Occitanie, en partenariat avec la Ville, cette grande Fête Médiévale invite le public à vivre une véritable immersion dans l'univers des chevaliers, de l'artisanat et des traditions ancestrales. Pendant deux jours, le secteur des arènes se transformera en un vaste campement du Moyen Âge. Au programme : histoire, spectacles, démonstrations et animations interactives. Les visiteurs, transportés plusieurs siècles en arrière, pourront notamment découvrir les métiers, l'artisanat et des objets d'époque : costumes, armes et équipements des chevaliers…
De 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche, des stands d'artisans, des ateliers participatifs et un marché médiéval seront proposés. Par ailleurs, une reconstitution de combat se déroulera chaque jour à 11h30. Entrée libre.
Enfin, le samedi à 14h30, un spectacle avec des joutes équestres aura lieu aux arènes. Entrée de la représentation : 5 et 10 €.





Journées du Patrimoine

À l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine des 19 et 20 septembre**, la Ville invite le public à un week-end placé sous le signe de la découverte, de la mémoire et des savoir-faire.
Durant ces deux jours, de nombreuses animations (visites guidées, portes ouvertes, conférences, concerts et expositions) mettront en lumière la richesse du patrimoine naturel, historique et culturel de la commune. Parmi elles : l'inauguration du Jardin Marie-Rose (anciennement "des 4 Éléments", à 9h30 le samedi), **l'exposition de l'association Photopassion** (les samedi et dimanche, salle Mistral, voir page 22), le **Forum des Collectionneurs** (de 10h à 18h le samedi et de 10h à 17h le dimanche, salle Léo Lelée) et enfin **Les Rencontres de l'Artisanat**, pendant lesquelles différents ateliers, démonstrations et dégustations seront proposés tout au long de la journée (de 10h à 18h sous la Grande Halle, le dimanche).





Virades de l'Espoir

Du 25 au 27 septembre, le rendez-vous solidaire organisé au profit de l'association "Vaincre la mucoviscidose" fête ses dix ans sur la commune. Vendredi 25, un concert de trois chorales se déroulera à 20h à l'église. Samedi 26, une initiation aux danses et un bal folk seront proposés par Les Ateliers de la Malle aux Arts, à partir de 20h à la salle Mistral. Enfin, le dimanche, une kermesse et un vide-greniers seront installés aux salles et parkings Mistral et Aqui Sian Bèn, jusqu'à 17h.

Fête de la Saint-Michel

Du 25 au 27 septembre, le Comité des Fêtes de Caphan prépare trois jours de festivités à la Halle de Caphan. Au programme du vendredi soir : sardinade offerte par le Comité et grillades d'agneau. Animation par le DJ Sébastien Roux et le groupe "Sangre flamenca". Pour le samedi : exposition de véhicules anciens dès 10h, concours de contrée à 14h ainsi que, le soir, des grillades d'agneau animées par le DJ Joris Pierre et les D'cibels. Enfin, le dimanche : apéritif en musique avec Sébastien Roux, suivi du traditionnel aïoli accompagné par l'orchestre Richard Gardet. Attractions foraines et food-trucks sur place.
Tarifs de l'aïoli : 25 € en prévente et 30 € sur place. Points de vente : tabac Le Cigaloun, la boulangerie Pain 2 Caphan et le primeur Les 4 Saisons.



Sur les planches

Clap de départ pour les équipes du Centre de Développement Culturel ! De grandes **soirées théâtre** sont annoncées. Les premières pièces jouées cette saison sont *Les Hommes du Président* de Boulègue production, le samedi 26 septembre, et *Esprit, es-tu là ?* de la Cie Galliver, le 2 octobre. Le public aura le choix entre expérience immersive et comédie déjantée (plus d'informations dans les pages Agenda). Spectacles payants.
Notez-le ! Pour ne rien manquer des activités et de l'agenda culturel du CDC, n'hésitez pas à consulter la nouvelle brochure de saison, distribuée avec ce numéro de l'*Infos Saint-Martin.*



Dès qu'ils seront finalisés, les programmes détaillés de chacun de ces évènements (avec horaires, lieux de prévente, tarifs…) seront publiés sur le site Internet (rubrique Agenda), la page Facebook et l'application mobile de la Ville.

Portrait

**Sophie Oulès a 42 ans.
En semaine, elle est assistante de direction au sein de la mairie. Le reste du temps, dès qu'elle le peut, elle est aussi sapeur-pompier volontaire (SPV).
Cette double vie, particulièrement prenante, rythme son quotidien depuis quatre ans. Animée par l'envie d'aider, elle s'est portée volontaire, cet été, pour combattre les mégafeux de Gironde. Quant à son engagement, né sur le tard, il est porté par une conviction simple : chacun peut être utile.**



© Valérie Farine



Sophie avec ses enfants, Evan et Clara

Donner l'envie aux autres de s'engager

Quand Sophie Oulès parle des pompiers, son regard s'illumine. Pourtant, rien ne la destinait à cette aventure. Originaire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, elle s'installe sur la commune il y a une vingtaine d'années. Désormais assistante de la directrice des Services Techniques de la Ville, elle se rend compte qu'un fil rouge relie toutes ses expériences professionnelles passées (en maison de retraite, en tant qu'aide à domicile…) : *"J'ai toujours été attirée par l'envie d'aider."*

Le déclic vient de sa fille Clara. À 14 ans, celle-ci intègre les Jeunes Sapeurs-Pompiers. Sophie l'accompagne aux formations, échange avec les encadrants, observe cet univers qu'elle admire depuis longtemps. Peu à peu, l'évidence s'impose à elle et elle franchit le pas en 2022.

Après avoir suivi toutes les formations nécessaires, Sophie est aujourd'hui SPV de 1re classe au Centre de secours d'Arles. L'an dernier, elle réalise près de 1 450 heures d'engagement, soit plus de cent heures par mois. Deux gardes de douze heures par semaine s'ajoutent notamment à son activité professionnelle. Mais Sophie ne s'en plaint pas : *"Être pompier, c'est quelque chose qui m'anime. Quand je ne suis pas au Centre de secours, ça me manque."*

Cet investissement est possible parce que ses enfants sont grands : Clara a 20 ans et son fils Evan en a 15. Son célibat facilite aussi son engagement. Elle se sent par ailleurs soutenue par sa hiérarchie. *"Ma responsable est vraiment très compréhensive, même quand j'enchaîne une garde de nuit avec une journée de travail. J'ai la chance d'être dans un environnement professionnel qui facilite l'engagement."*

Soutenir les pompiers engagés

Cet été, de gigantesques incendies ont ravagé la Gironde, avec plus de 42 000 hectares partis en fumée. Sophie suit l'évolution du sinistre avec inquiétude et veut immédiatement se rendre sur place. Le feu s'étend sur plus de 100 kilomètres, il est impossible de noyer une telle surface. De plus, les vents changent sans cesse de direction et l'incendie génère même ses propres phénomènes météorologiques. Face à une catastrophe de cette ampleur, les renforts affluent de toute la France et des pays voisins. Il y a aussi un immense élan de solidarité. Communes, agriculteurs, restaurateurs, habitants, professionnels de santé, sociétés privées (…) œuvrent tous à leur niveau : ouverture de gymnases, prêts d'engins, préparation de repas, don de boissons et de produits d'hygiène, de matelas neufs, séances de kiné…

"Heureusement que cette solidarité existe. Les pompiers sont épuisés et, pendant que certains combattent les incendies, toutes les autres interventions se poursuivent. Quant à moi, j'aurais voulu y être dès le premier jour. Nous sommes des petites fourmis mais, plus on est nombreux, plus on peut agir."

Jeudi 30 juillet à cinq heures du matin, après avoir obtenu le feu vert du SDIS, c'est le départ tant attendu pour quatre jours de dévouement au sein d'une équipe de six pompiers arlésiens. Finalement, répondant aux besoins du terrain, elle passera deux jours en Gironde et deux autres dans le Var.

Pour Sophie, le vrai défi est de faire face à des incendies plus nombreux, plus violents, avec des effectifs et des moyens qui peinent à suivre. Elle s'inquiète notamment de la diminution progressive du nombre d'heures autorisées pour les SPV alors que bien des professionnels sont, eux aussi, déjà à bout de souffle au milieu de l'été.

Son message est simple : *"Il faudrait plus de pompiers, professionnels comme volontaires. Dans nos rangs, on trouve des femmes et des hommes de tous les milieux, des jeunes, des moins jeunes… Les compétences s'apprennent lorsque l'on a la motivation et la volonté de s'engager, j'en suis la preuve."*

Sophie est devenue pompier quand sa vie lui a permis de se consacrer pleinement aux autres.

C'est peut-être le message le plus fort de son histoire : il n'est jamais trop tard pour répondre à un appel…

Permanences

Associations

Maison des Associations - UNAFAM (aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques) : sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - SMAC Services : le mercredi de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) - ARPSM : 4e vendredi du mois de 9h à 10h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français : 1er mardi du mois de 16h à 18h - Médaillés Militaires : 1er lundi du mois à 17h - FNACA : jeudi de 17h à 19h - Anciens Combattants : 2e vendredi du mois de 18h à 19h - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire : le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires ; le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons ; le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous ainsi que le mardi et le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Avenue du Foirail** - Les Restos du Cœur : renseignements au 09 86 31 83 49 - **Espace Emploi** - APEA (Association pour l'Emploi en Agriculture) : sur RDV le mardi et le vendredi matin (contactez Nathalie Clément au 06 67 65 52 46).

Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen (MDEEC)

Accès aux droits - Avocat : pas de permanence en septembre - Notaire : lundi 14 septembre de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Conciliateur de justice : mercredis 2 et 16 septembre de 9h30 à 12h (la conciliatrice gère elle-même ses RDV, merci de prendre directement contact avec elle par e-mail : alba.orfeodewynter@conciliateurdejustice.fr) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : mardis 8 et 22 septembre de 9h à 12h (sans RDV) - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : lundi 21 septembre de 14h à 16h (sur RDV*) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale – Aide aux victimes) : lundi 28 septembre de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sur RDV pris au 04 42 52 29 00) - ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : mardi 8 septembre de 14h à 16h30 (sur RDV*) - La Recampado (Médiation familiale) : mercredis 9 et 23 septembre de 14h à 16h (sur RDV*).

Notez-le ! Les rendez-vous accompagnés d'un astérisque sont à prendre auprès de la MDEEC. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences au 04 90 47 38 81.

Permanences des groupes mutualistes (à l'étage, bureau 15) - Solimut Mutuelle : le lundi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 07 61 06 15 62) - Mut'Com : le mercredi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 06 33 13 38 26).

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur RDV (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - Agence mobile Envia : le vendredi 18 septembre de 8h à 12h sur le parking situé côté sud de la Grande Halle (à proximité du boulodrome) - Maison des Adolescents : les lundis de 14h à 19h (à partir du 14 septembre), place Georges Brassens (voir page 5) - CSO : assistantes sociales de la CAF et dela Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM… Renseignements au 04 86 52 03 30 - AtmoSud : 04 91 32 38 00 - atmosud.org

Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a déménagé ou s'est diversifiée il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal. Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

Déménagement

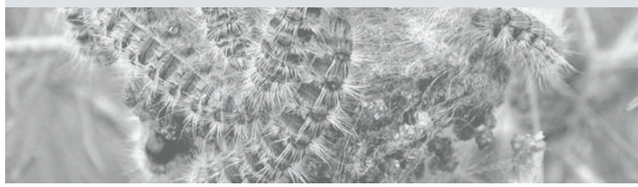
Marbrerie Reboul - Cette entreprise installée depuis plus de 30 ans, boulevard de Provence, s'est relocalisée au Salat en juillet dernier.
Elle propose des monuments et articles funéraires, des fleurs artificielles, des plaques à graver et toutes sortes de gravures personnalisées, confectionnées dans ses ateliers.
Contacts : 3, rue Albert Einstein, ZA du Salat
Tél. : 04 90 47 37 17 - 06 10 09 54 91
Mail : marbreriereboul@orange.fr

Médica plus - Ouvert depuis 2008, le magasin s'est relocalisé, en mars dernier, dans des locaux plus spacieux, situés en zone artisanale de la Chapelette. Cette enseigne est spécialisée dans l'accompagnement matériel de la dépendance, afin d'augmenter l'autonomie des séniors. Elle distribue également des articles de très grand confort et propose du matériel médical (en vente ou en location), des chaussures orthopédiques, des produits cosmétiques…
Contacts : 3 rue des Métiers, ZA de la Chapelette
Tél. : 04 90 47 08 51
Mail : smc@medica-plus.fr
Site internet : medica-plus.fr

Chenilles processionnaires

Pour lutter contre les chenilles processionnaires du pin, la Mairie fait traiter, comme chaque année, les arbres du domaine public avec des produits bio, respectueux de l'environnement et reconnus pour leur efficacité. L'entreprise chargée de l'opération peut aussi traiter les pins des particuliers s'ils sont accessibles depuis la route. Le jour de l'intervention, les Saint-Martinois devront régler, directement à la société prestataire, le prix du traitement (autour de 39 € par arbre).
Il est important de noter que le produit tue les chenilles mais que les nids restent sur l'arbre après le traitement.
Notez-le ! Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville (tapez "chenilles" dans la barre de recherche) et le déposer aux Services Techniques, situés avenue de Plaisance.

Renseignements : 04 90 47 95 66
ste@stmartindecrau.fr







Infos pratiques

Changement d'horaires

Avec la fin de la saison estivale, plusieurs structures adaptent leurs horaires à compter du 1er septembre. Le **Bureau d'Information Touristique** vous accueillera du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (ouvertures ponctuelles prévues lors des week-ends de festivités). L'accueil du public du **Centre Social les Oliviers** sera désormais assuré du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le mercredi, de 9h à 17h30 en continu. Le bassin extérieur de la **piscine municipale** sera ouvert du 31 août au 3 septembre inclus de 11h30 à 13h30 et de 17h à 18h45. Après la fermeture pour l'entretien annuel, le public accèdera au bassin intérieur à compter du 12 septembre aux horaires d'hiver habituels : lundi et jeudi de 11h30 à 13h30, mardi de 16h à 19h45, mercredi de 15h30 à 19h30, samedi de 15h à 19h et dimanche de 9h30 à 12h15. Enfin, la **médiathèque** reprend aussi ses horaires d'hiver et ouvrira ses portes le lundi de 16h à 18h30, les mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ainsi que le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Rentrée des collégiens

La rentrée scolaire 2026-2027 s'effectuera de manière échelonnée selon les niveaux.
Les élèves de **6e** démarreront le mardi 1er septembre, de 8h à 16h30. À cette occasion, un repas leur sera offert au self. Les élèves de **5e** seront accueillis le même jour, de 8h45 à 12h. La rentrée se poursuivra le jeudi 3 septembre avec l'accueil des élèves de **4e** de 8h45 à 12h, puis des élèves de **3e** de 13h15 à 16h30. Les élèves inscrits au dispositif ULIS effectueront leur rentrée avec leur classe de rattachement, selon le calendrier correspondant à leur niveau.
Les cours et la demi-pension débuteront pour tous les élèves le vendredi 4 septembre, selon les emplois du temps prévus. Les forfaits de demi-pension ainsi que les emplois du temps définitifs entreront en vigueur le lundi 14 septembre.

Inscriptions ifac

Les inscriptions **pour les mercredis** sont d'ores et déjà accessibles. Celles concernant les **vacances de la Toussaint** seront ouvertes du mardi 15 septembre au vendredi 2 octobre pour les Saint-Martinois et du 6 au 9 octobre pour les extérieurs. Les dossiers étant désormais dématérialisés, les démarches s'effectuent en ligne, via le portail ifac. En cas de dossier incomplet, l'inscription de l'enfant ne pourra être validée. Les familles ne possédant pas de compte doivent se présenter à l'accueil ifac pour être enregistrées.

Renseignements et inscriptions : 04 90 47 95 55
ifac.asso.fr/saintmartindecrau

Appel pour la Semaine du Goût

La Semaine du Goût 2026 se tiendra du 12 au 16 octobre sur le thème "Entrez dans la danse". Les commerces de bouche, associations ou producteurs souhaitant intervenir auprès d'une classe pour présenter leur métier, leurs produits ou savoir-faire, peuvent se faire connaître dès à présent.

Contact : c.cortes@stmartindecrau.fr

Appel à "zombies bénévoles"

À l'occasion de la fête d'Halloween, prévue le 31 octobre, l'association Le Ricochet recherche des bénévoles. Les adultes et enfants souhaitant participer à l'évènement en incarnant des zombies ou d'autres personnages terrifiants peuvent contacter l'association. Aucune expérience n'est nécessaire, seulement l'envie de s'amuser et de partager un moment convivial… dans une ambiance horrifique !

Renseignements : 07 69 22 40 21

ACCM Mobilités

Depuis le 11 juillet, le service de transport Envia à la demande (EAD), disponible sur tout le territoire communal en complément de la ligne A30, assure également la liaison vers Mas Thibert centre (service sur réservation).

Réservation : 04 90 54 86 16
www.tout-envia.com

Facturation électronique

Le 1er septembre 2026, la réforme de la facturation électronique entrera en vigueur. La CCI du Pays d'Arles accompagne les entreprises dans leur mise en conformité et ouvre de nouvelles sessions de formations à la rentrée. Le premier module permettra de comprendre la réforme (7h) et le second expliquera comment la mettre en œuvre (3h30).

Renseignements : 04 90 99 08 08
formation@arles.cci.fr

Les aides de la rentrée

Plusieurs dispositifs aident les jeunes à financer leurs loisirs, leurs sorties culturelles et leurs pratiques sportives : le **Pass Culture**, dispositif national dédié aux 15-21 ans ; le **Pass Sport**, délivré par la Caf aux jeunes éligibles âgés de 14 à 17 ans, et la **Carte CJEUNE**, mise en place par le Département 13 pour les 11-25 ans.
Toutes les informations et modalités d'adhésion sont indiquées en ligne.

Sites dédiés : pass.culture.fr
pass.sports.gouv.fr
cjeunedeprovence.fr

Inscriptions ouvertes

La **3e Ronde des Vergers**, organisée au cœur du domaine oléicole saint-martinois de la Maison Leydier, est une course conviviale et accessible à tous. Prévu le 17 octobre 2026, cet évènement propose plusieurs parcours (5 et 10 km) pour les marcheurs et les coureurs de tout âge et de tout niveau, licenciés ou non.

Inscription sur le site Sportsnconnect
(tapez ronde des Vergers dans la barre de recherche)

Mariages

Myriam Abidi & Olivier Liebgott • Rebecca Averlant & Sébastien Venturi • Anne Bolloré & Stephane Cohen • Céline Bousquet et Steeve Faivre du Bouvot de Chauvirey • Zoé Gruchot & Thibaut Robert • Pauline Damour & Eric Brugeas • Cendrine Dimeck & Christophe Cecchin • Cathy Dupuis et Laurent Camus • Meryl Elouahed et Djamel Matallah • Jennifer Maillavin & Jérôme Melve • Estelle Mancaux et Vincent Georgin • Nadine Marques et Philippe Vanderriest • Lesly Marure Romero & Kévin Kriebus • Clara Michaud & Fabien Andrieux • Louisa Nessah & Tayeb Halladj • Jennifer Pistre & André Montagnier • Isabelle Sanchez & Michel Falmouth • Christine Solera & Frédéric Bazin









Libre expression municipale

Groupe majoritaire – Saint-Martin Avant Tout

Robert ISNARD - *Adjoint délégué aux Risques majeurs, à l'Accessibilité et la sécurité des bâtiments et à la Vie des quartiers*



Au niveau national, cet été a été marqué par des incendies sans précédent, dont la violence, l'étendue et les dégâts ont marqué les esprits.

La commune n'a pas été épargnée, avec plusieurs départs de feu qui ont, heureusement, tous été rapidement maîtrisés. Ces évènements nous rappellent avec gravité la réalité et la sévérité des risques majeurs sur notre territoire.

L'incendie du 24 juillet a été particulièrement préoccupant puisqu'il s'est déclaré à proximité du site sensible d'EPC France, en zone d'activité économique du Bois de Leuze. Nous saluons l'intervention exemplaire, efficace et courageuse des 174 sapeurs-pompiers venus de tout le département, la mobilisation sans faille des forces de sécurité (gendarmerie et police municipale) ainsi que la contribution de nos autres services municipaux et de tous ceux qui ont participé aux opérations.

Nous saluons également la réactivité de l'entreprise EPC France, avec la mise en œuvre de procédures strictes propres à cette installation, qui nous ont été présentées sur site le lendemain. À tous, nous tenons à témoigner notre profonde reconnaissance.

Nous remercions également Mme la Sous-préfète, Cécile Lenglet, ainsi que le président de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), Patrick de Carolis, et son 1er vice-président, Jérémy Becciu, d'être venus soutenir Mme le Maire, directrice des opérations de secours, dès le début de l'incident.

Cet évènement soulève à nouveau la question de l'entretien de ces zones et des compétences respectives, en sachant qu'ACCM est garante de la gestion de la voirie et des zones d'activités économiques. L'accumulation incontrôlée de déchets et de dépôts sauvages en bord de route, souvent accentuée par l'incivilité de poids lourds en stationnement, crée un combustible hautement dangereux en cette période de forte sécheresse. Nous devons travailler ensemble pour qu'un schéma directeur de l'entretien de ces espaces naisse au plus tôt.

Nous avons par ailleurs saisi le président d'ACCM pour la création d'un parking poids lourds adapté, afin de ne plus voir stationner en bordure de route de nombreux camions dans des conditions particulièrement dégradées.

Nous suivrons bien entendu ces dossiers de près. En attendant, au nom de la majorité municipale, nous souhaitons une très bonne rentrée à tous ceux qui reprennent le chemin de leurs établissements ou de leur travail.

Groupe d'opposition – Saint-Martin, notre fierté

Tania TEIXIER - *Conseillère municipale - Vice Présidente de l'ACCM*



À l'heure où chacun s'apprête à reprendre le chemin de l'école, du travail ou de ses engagements associatifs, cette rentrée est marquée par une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui, partout en France, ont été confrontés aux incendies qui ont durement touché notre pays cet été.

Ces événements nous rappellent avec force combien notre territoire peut être vulnérable face aux aléas climatiques, mais aussi combien la solidarité, le sens du devoir et l'engagement des femmes et des hommes qui nous protègent sont précieux.

À Saint-Martin-de-Crau, nous avons nous aussi vécu des moments de vive inquiétude lors de l'incendie survenu dans le secteur du Bois de Leuze. Grâce à une mobilisation exemplaire et à une coordination efficace entre l'ensemble des acteurs, le pire a pu être évité.

Je tiens à adresser toute ma reconnaissance aux sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, qui ont, une fois encore, fait preuve d'un courage, d'un professionnalisme et d'un dévouement remarquables. Leur engagement force le respect et mérite notre gratitude la plus sincère.

Je souhaite également remercier les services de l'intercommunalité, dont la réactivité a contribué à une gestion rapide de la situation, les services municipaux mobilisés sur le terrain, les forces de gendarmerie, la police municipale ainsi que l'ensemble des services de secours et des agents qui ont œuvré, souvent dans l'ombre, pour assurer la sécurité de tous. Chacun, à son niveau, a démontré l'importance du travail collectif lorsque l'essentiel est en jeu.

Au-delà des interventions d'urgence, ces événements nous invitent à poursuivre ensemble les efforts de prévention, de protection de notre environnement et de sensibilisation aux risques. Face à ces défis, les clivages doivent s'effacer au profit de l'intérêt général.

En cette période de rentrée, j'ai également une pensée pour les enseignants, les personnels éducatifs, les associations, les commerçants, les entrepreneurs, les agriculteurs, les agents publics et tous ceux qui participent, chaque jour, au dynamisme et à la qualité de vie de notre commune.

Je souhaite enfin une très belle rentrée à toutes les Saint-Martinoises et à tous les Saint-Martinois, qu'elle soit placée sous le signe de la sérénité, de la solidarité et de l'espérance.

Retour en images





Journées Passerelles

Du 18 au 20 juin, le CDC célébrait la fin de saison avec les galas des ateliers théâtre, danses urbaines, gymnastique et hip-hop, ainsi que la toute première édition de "Nos adhérents ont du talent !". Félicitations à tous ces artistes en herbe pour leurs belles prestations.





Commémoration patriotique

Le 18 juin, associations patriotiques, porte-drapeaux, élus et habitants se sont réunis autour de la stèle du Général de Gaulle pour commémorer l'Appel du 18 juin 1940.



Concert des Z'aCrauNotes

Le 19 juin, salle Aqui Sian Bèn, l'orchestre proposait un programme musical varié avec du jazz, du classique et des musiques de films.





Concours de pêche

Le 20 juin, l'APASMC organisait le Grand Prix de la Ville au Domaine du Lac.



Challenge Bernard Quatrefages

Les 20 et 21 juin au Foirail, la Boule Commerciale accueillait ce concours régional aux boulodromes.

Retour en images





Soirées théâtrales du Ricochet

Les 20 et 21 juin, salle Mistral, l'association présentait ses pièces de fin d'année. La section "Jeunes" a joué "Les Histoires de la Fontaine" adaptées des fables du célèbre auteur et la section "Adultes" a interprété "L'Avare" de Molière.





Fête de la Musique

Le 21 juin, la musique était célébrée sous toutes ses formes. Organisée par la Municipalité, en partenariat avec les commerçants du centre-ville, cette soirée festive a été l'occasion d'une programmation variée, pour le plus grand plaisir du public.







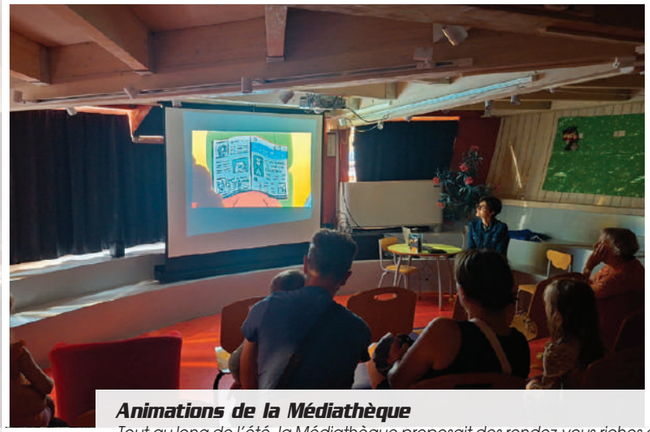


Opération "J'apprends à nager"

Du 22 juin au 3 juillet, le Nautic Club de la Crau mettait en place une nouvelle session d'apprentissage de la nage, destinée aux enfants de 6 à 12 ans.









Animations de la Médiathèque

Tout au long de l'été, la Médiathèque proposait des rendez-vous riches et conviviaux, pour les familles : le concert FM Jazzy et Chapo, les puzzles en partage, les p'tits courts métrages de l'été, des animations ludiques et musicales pour les enfants… Sans oublier le conte au bord de l'eau.









Feux de la Saint-Jean

Le 23 juin, Li Coudelet Dansaire, avec le soutien de la Municipalité, invitait la population à célébrer les Feux de la Saint-Jean. Une soirée chaleureuse et conviviale, où petits et grands se sont retrouvés autour d'un grand brasier.

en images





Galas de fin d'année de La Rythmo

Les 26 et 27 juin, salle Mistral, l'association La Rythmo présentait son spectacle de fin d'année "Le dernier Enchantement", en offrant au public une immersion dans l'univers de plusieurs contes.



Portes ouvertes du RMCC

Le 27 juin, sur la piste de modélisme, l'association conviait le public à une journée portes ouvertes.



Concours Yves Kervran du Lions Club

Le 27 juin au boulodrome, l'association solidaire organisait son traditionnel concours de pétanque amicale au boulodrome.



Bravo aux plongeurs et aux vachettes !

Du 4 juillet au 14 août, le Club Taurin Lou Craven organisait pas moins de sept soirées taureaux piscine, avec en points d'orgue celles de la Fête Votive du 27 juillet et la grande finale du 14 août.



© Gérard MARIN



Marchés nocturnes

Les 7 juillet et 4 août, les marchés nocturnes ont attiré un large public venu profiter des stands d'artisans et de producteurs locaux ainsi que des vitrines des commerçants. Les terrasses du centre-ville ont, elles aussi, connu un franc succès.



Retour

Gala de fin d'année de natation artistique du Nautic Club de la Crau

Le 30 juin, l'association et ses invités (les clubs d'Istres, Martigues et d'Aix-en-Provence) se produisaient à la piscine, devant une belle assistance.







Moto Club Saint-Martinois

Le 3 juillet, les membres du Moto Club Saint-Martinois se sont réunis devant l'hôtel de ville avant leur départ pour Markgröningen, prévu du 27 au 31 août. À cette occasion, ils ont remis un tee-shirt à Mme le Maire et aux élus afin de marquer symboliquement ce voyage de 1 800 km.



Deux soirées ciné sous les étoiles

Les 10 juillet et 7 août, les séances de cinéma en plein air ont rassemblé de nombreuses familles au Jardin Marie-Rose. Installés sous les étoiles, les spectateurs ont partagé deux belles soirées autour des films d'animation "Tous en scène 2" et "Sur la piste du Marsupilami".







Bal populaire

Le 13 juillet, les arènes Louis Thiers ont accueilli le traditionnel bal populaire organisé par la Municipalité, en partenariat avec le Club Taurin Lou Craven. Musique, gigot à la broche et convivialité étaient au rendez-vous pour célébrer la veille de la Fête nationale.







Tournée d'été La Marseillaise aux arènes

Jeudi 23 juillet, l'équipe de ce journal de presse quotidienne régionale orchestrait une belle soirée, partagée en famille et entre amis, avec sur scène le groupe Jukebox, le Tribute Jean Jacques Goldman et DJ Jo Spencer.











Beau succès pour l'édition de la Fête Votive 2026 !

Du 24 au 28 juillet, l'ambiance et l'esprit populaire se sont répandus dans toute la ville. Les animations taurines en centre-ville et aux arènes, les concours de boules, tarot et pêche, les repas et bals avec orchestres en plein air ou encore la fête foraine ont attiré un public venu en nombre. La Municipalité remercie l'ensemble des acteurs dont l'engagement et la disponibilité ont une fois de plus contribué au succès de la manifestation.



Match de football semi-pro

Le 31 juillet, le stade Marius Combier accueillait le match de football Alès (N2) vs Hyères (N1), dans le cadre de l'édition de la Pro Summer 2026, organisée par 3M Match Pro.



Hommage aux victimes du 24 juillet 1944

Le vendredi 24 juillet, en raison des risques d'incendie sur le secteur, la cérémonie d'hommage a été remplacée par un dépôt de gerbe sur la stèle dédiée, rond-point de la Dynamite, située à proximité de l'ancienne cité ouvrière.







Arts de la rue

La Municipalité, avec le soutien du CDC, programmait deux spectacles en plein air. Le 14 août, René Forever proposait une déambulation durant le marché (il s'est aussi produit à la maison de retraite La Rimandière). Et, le 21 août, The Swing Crooner Quartet donnait de la voix lors d'un concert au Jardin Marie-Rose.







Agenda

Expos · Musique · Balades Sorties · Conférences Rencontres · Cinéma
Festivités · Théâtre Art vivant · Animations Manifestations · Sport · Littérature

Soleil fm 96.3 www.soleilfm.com

Expositions

Jusqu'au 6 septembre
Silvia Larr
L'Atelier Éphémère présente cette plasticienne franco uruguayenne qui explore l'abstraction comme un espace de liberté où le geste et l'émotion l'emportent sur la réflexion rationnelle.

Jusqu'au 13 septembre
Janine Pascal
Le Centre de Développement culturel (CDC) présente les peintures acryliques de l'artiste qui aime jouer avec les formes, les couleurs, l'écriture et la musique.

Jusqu' au 29 novembre
"Ouest aride"
L'Écomusée de la Crau expose les clichés de Damien Cerdan, écologue et photographe naturaliste.

Du 11 au 27 septembre
Céline Cappuccia
Cette photographe atypique expose à L'Atelier Éphémère. Les fleurs, les libellules qu'elle aime se retrouvent dans ses photos aux multiples palettes de couleurs.

Du 15 septembre au 4 octobre
Chaib Bouchikhi
Le CDC accueille le travail de cet artiste qui présente des objets et photographies liées aux Reines d'Arles et son livre *Richesses du Pays d'Arles*. Vernissage le **samedi 19 septembre**, à 18h.

Les 19 et 20 septembre
Weekend photographique
Dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'association saint-martinoise Photopassion et ses invités (7 clubs photos locaux) mettent en lumière leur travail à la salle Mistral. Cet évènement fait partie du Festival Off des Rencontres Photographiques d'Arles (N°58). Vernissage le **samedi 19 septembre** à 11h.

Du 18 septembre au 7 octobre
"Enregistrement et restitution sonores, une histoire intranquille"
La Médiathèque expose du matériel d'enregistrement et de restitution sonores. On y découvre son évolution, avec la place grandissante du numérique.

Tout au long du mois

Sports prox'
Le service des Sports propose des animations foot gratuites, pour les jeunes âgés entre 11 et 25 ans. Elles auront lieu les mercredis 16, 23 et 30 septembre, de 14h à 15h au stade synthétique HLM Lion d'or.

Samedi 5 septembre

Challenge Dédé Graziani
Dès 9h au boulodrome, la Boule commerciale organise un concours de pétanque en triplette choisie. Cette journée "Souvenir Dédé GRAZIANI" est ouverte à tous (dress code : haut blanc). Les frais de participation des équipes seront remis à l'association La Chrysalide, d'aide aux enfants handicapés.
Renseignements : 04 90 47 23 76

Portes ouvertes du Tennis Club
De 11h à 16h, le Tennis Club Saint-Martinois propose une journée découverte, avec initiation, animations et match d'exhibition à 14h.

Fiest'Assos
De 10h à 17h, salles Mistral et Aqui Sian Bèn.
Voir pages 8 et 9

Bal des pompiers
Dès 19h sous la Grande Halle.
Voir pages 8 et 9

Mercredi 9 septembre

"Raconte-moi une histoire"
Dès 10h30, la Médiathèque propose son rendez-vous littéraire, pour les enfants à partir de 3 ans.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49



Les 12 et 13 septembre

Fête Médiévale
Deux jours d'animations aux arènes et alentour, avec spectacle équestre et démonstrations de combats, le samedi à 14h30.
Voir pages 8 et 9

Samedi 12 septembre

Portes ouvertes de l'UTT
De 9h30 à 12h au gymnase du Lac, l'Unisport Tennis de Table organise une matinée portes ouvertes. Au programme : la découverte du sport avec des initiations pour enfants et adultes, des jeux et des défis dans une ambiance conviviale et sportive !

Dimanche 13 septembre

Vide-greniers
De 7h30 à 18h, l'Amicale des Employés Municipaux organise un vide-greniers sur les parkings des salles Mistral et Aqui Sian Bèn. Les inscriptions, pour la réservation d'un ou plusieurs emplacements, démarrent la première semaine de septembre (15 € les 5 m).
Renseignements : 04 86 52 03 45

Du 14 septembre au 2 octobre

Tournoi doubles séniors
Le Tennis Club Saint-Martinois organise un tournoi pour dames, messieurs et mixtes, par poule, pour les licenciés de niveaux non classés à 15. Tarif : 20 € par équipe.
Inscriptions : 07 83 45 01 15



Mardi 15 septembre

Concours spécial Vétérans
Dès 9h au boulodrome, concours de jeu provençal en 3 parties, organisé par la Boule Commerciale. Prix : 700 €.
Renseignements : 04 90 47 23 76

Dons de sang
Une collecte est organisée de 15h à 19h30, salle Aqui Sian Bèn. Les dons s'effectuent uniquement sur rendez-vous.
Réservation : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Conférence à l'Écomusée
Dès 18h, le CEN PACA propose une rencontre sur le thème "Adaptation de la gestion des espaces naturels face au changement climatique".
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01

Jeudi 17 septembre

World Cleanup Day
De 8h15 à 12h, l'association ECSMC, en partenariat avec l'agence CBI Emploi, organise des actions de nettoyage collectif sur la commune. Avec la participation de l'association ACTUS (avec sa charrette et son cheval) et de la Mission Locale du Delta.
Renseignements et inscriptions : cmiralles@cbi-emploi.fr



Les 19 et 20 septembre

Journées européennes du Patrimoine
Dans toute la ville, le public est invité à découvrir la richesse et la diversité du patrimoine local et national.
Voir pages 8 et 9

Forum des collectionneurs
Durant les deux jours, de 10h à 18h et de 10h à 17h, à la salle Léo Lelée.
Voir pages 8 et 9



Dimanche 20 septembre

Rencontres de l'Artisanat
De 10h à 18h, sous la Grande Halle.
Voir pages 8 et 9

Vendredi 25 septembre

Hommage aux Harkis
Une cérémonie avec dépôt de gerbes est organisée par l'Association des Rapatriés et leurs Amis du Pays d'Arles, à 9h au rond-point du Bachaga Boualam.

Samedi 26 septembre

Portes ouvertes du CCAS
De 9h à 12h, participez à une matinée d'information autour des champs d'intervention du CCAS. Une occasion de (re)découvrir les pôles Séniors, Logement et Action sociale mais aussi le nouveau programme Sports Séniors, qui sera lancé en octobre.
Renseignements : 04 90 47 00 17

Théâtre/impro
À 20h30, la Cie Boulègue production présente *"Les Hommes du Président"* au CDC. Le public ne se contente pas d'assister au spectacle : il en fait partie. Une expérience immersive où théâtre, humour et improvisation se rencontrent pour créer un moment unique. Dès 8 ans. Tarifs : 15€ / 18€
Renseignements et billetterie : 04 90 47 06 80 – billetterie.cdc-smc.fr

Du 25 au 27 septembre

Virades de l'Espoir 2026
Manifestation solidaire au profit de l'association "Vaincre la mucoviscidose".
Voir pages 8 et 9

Fête de la Saint-Michel
Le Comité des Fêtes de Caphan invite le public à trois jours de festivités à la Halle des sports de Caphan.
Voir pages 8 et 9

Vendredi 2 octobre

Théâtre/boulevard
À 20h30, la Cie Galliver présente "Esprit, es-tu là ?" au CDC. Entre quiproquos, rebondissements et improvisation, cette comédie déjantée embarque le public dans une aventure aussi surnaturelle qu'hilarante ! Dès 12 ans. Tarifs : 15 € / 18 €
Renseignements et billetterie : 04 90 47 06 80 – billetterie.cdc-smc.fr

Le coup de cœur de la Médiathèque

"Parjures" et "Hyenae" de Gilles Vincent – Editions Cairn (fonds des polars régionaux)

Dans la collection "Du noir au sud", découvrez ces deux polars marseillais intenses, de la série **"Commissaire Aïcha Sadia"**. Cette dernière y est confrontée à plusieurs affaires : un groupuscule prêt à tuer au nom de la justice (Parjures), et une série d'enlèvements d'enfants (Hyenae). Dans ses thrillers au rythme enlevé et scénaristique, l'auteur provençal invite le lecteur à s'immerger dans son univers, sans être contraint de lire tous les titres de la série dans l'ordre. Une chose est sûre : vous n'en sortirez pas indemne.



Lancement des séances municipales

SPORT SÉNIORS EN OCTOBRE !



Pour vous renseigner

Fiest'Assos le 5 septembre
(stands service des Sports / CCAS)

Portes ouvertes du CCAS le 26 septembre
(voir page 23)

Une information complète sera également diffusée dans le prochain numéro de ce journal